

6213/9

13 JUIN 2019

B/2020

FISCHER TELECOM**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros****Siège social : 125 rue du Général Goureau, 67340 INGWILLER
676280092 RCS SAVERNE****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2019****Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2018****DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 1 134 123,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 134 123,92 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	6 337 019,99 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	7 471 143,91 euros

A titre de dividendes	565 000,00 euros
Soit 1 130,00 euros par action	

Le solde	6 906 143,91 euros
----------	--------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 906 143,91 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 11 juin 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 91 530,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 473 470,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 690 000,00 euros, soit 1 380,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 111 780,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 578 220,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 255 000,00 euros, soit 510,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 310,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 690,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 500 000,00 euros, soit 1 000,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 81 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 419 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Michel FISCHER



BILAN ACTIF

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	2 389 500	1 361 667	1 027 833	1 332 500
	Autres immobilisations incorporelles	46 204	44 949	1 255	1 974
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	398 968	364 249	34 720	47 615
	Autres immobilisations corporelles	2 262 703	2 036 192	226 512	233 692
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 254		1 254	1 238
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	157 684		157 684	140 998
	TOTAL	5 256 313	3 807 056	1 449 257	1 758 017
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 061 628	83 030	2 978 598	2 823 688
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	22 706	1 058	21 648	23 005
	Autres créances	4 663 321	4 000	4 659 321	5 867 632
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	226 080	9 155	216 925	218 628
	Disponibilités	7 095 741		7 095 741	5 182 387
	Charges constatées d'avance	97 118		97 118	106 963
	TOTAL	15 166 595	97 243	15 069 352	14 222 302
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF		20 422 908	3 904 299	16 518 608	15 980 319

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	6 337 020	5 952 634
	Résultat de l'exercice	1 134 124	884 386
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		7 581 144	6 947 020
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	135 000	130 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		135 000	130 000
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	445 514	681 857
	Emprunts et dettes financières divers		421 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 122 100	4 777 405
	Dettes fiscales et sociales	1 964 303	1 376 022
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 996	70 889
Produits constatés d'avance		2 219 552	1 575 526
Total des dettes		8 802 464	8 903 299
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		16 518 608	15 980 319

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	21 688 168	100,00	17 749 455	100,00
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	21 688 168	100,00	17 749 455	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	10 000	0,05	8 672	0,05
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 092 273	5,04	436 099	2,46
	Autres produits	1 717	0,01	214	
	Total des produits d'exploitation	22 792 158	105,09	18 194 440	102,51
	Achats de marchandises	14 227 890	65,60	11 557 081	65,11
	Variation de stock	(172 059)	-0,79	(255 179)	-1,44
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	1 239 134	5,71	1 224 179	6,90
	Impôts, taxes et versements assimilés	229 843	1,06	212 004	1,19
	Salaires et traitements	3 026 799	13,96	2 672 445	15,06
	Charges sociales du personnel	1 125 132	5,19	968 236	5,46
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 370 604	6,32	304 331	1,71
	Autres charges	41 119	0,19	170 095	0,96
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	21 088 462	97,23	16 853 192	94,95
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 703 696	7,86	1 341 248	7,56
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	26 438	0,12	27 866	0,16
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges			2 285	0,01
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	26 438	0,12	30 151	0,17
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 942	0,02		
	Intérêts et charges assimilées	4 517	0,02	5 646	0,03
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	9 459	0,04	5 646	0,03
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT FINANCIER	16 979	0,08	24 505	0,14
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 720 675	7,93	1 365 753	7,69
	Total des produits exceptionnels	32 251	0,15	3 157	0,02
	Total des charges exceptionnelles	44 031	0,20	(3 157)	-0,02
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 780)	-0,05	(3 157)	-0,02
	PARTICIPATION DES SALAIRES	114 000	0,53	108 400	0,61
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	460 771	2,12	369 809	2,08
CHARGES FINANCIERES	TOTAL DES PRODUITS	22 850 846	105,36	18 224 591	102,68
	TOTAL DES CHARGES	21 716 722	100,13	17 340 205	97,69
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 134 124	5,23	884 386	4,98

**ANNEXE
COMPTABLE**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 518 608 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **22 850 846 euros** et un total **charges** de **21 716 722 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 134 124 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerces inscrits à l'actif du bilan ont fait l'objet d'un amortissement en cas d'existence d'une limite prévisible à l'exploitation du dit fonds :

Fonds de commerce EPINAL : 3 ans

Fonds de commerce REMIREMONT : 3 ans

Fonds de commerce COLMAR : 3 ans

Fonds de commerce SAINT AVOLD : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usage fiscales.

Installations techniques 4 à 15 ans

Matériel et outillage industriels 4 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Installations générales	4 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) :

L'entreprise a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2018, en réduction de ses charges sociales, le CICE d'un montant de 135 997 € correspondant à 6% des salaires éligibles pour l'année 2018, S'agissant d'une composante du résultat de l'exercice, ce crédit d'impôt sera affecté à l'amélioration du fonds de roulement et des capitaux de l'entreprise.

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 742.000 €.

Le règlement 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des

Règles et Méthodes Comptables

normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan dans le poste "fonds commercial" et pour lesquels il n'existe aucune limite prévisible à leur exploitation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 31/12/2018 en prenant en considération les résultats générés en 2018 et en prévision pour 2019 par ces fonds de commerce.

Ce test n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

Produits constatés d'avance : poste au bilan s'élevant à 2.219.552 € au 31/12/2018

Des produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour un montant de 2.032.265 € en raison d'un risque de reversement de rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM eu égard à un contrat passé avec un assureur.

Le taux d'annulation des contrats d'assurance est de 86 % pour la période de juillet 2015 à décembre 2018. Or selon le contrat passé avec cet assureur si le taux moyen de résiliation dépasse 50 %, une partie de la rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM doit être reversée à cet assureur.

A ce jour, aucun reversement n'a eu lieu mais le risque est réel.

Il a été décidé de comptabiliser en produits constatés d'avance la rémunération perçue au titre de ce contrat pour la période de janvier 2016 à décembre 2018 soit un montant de 2.032.265 €.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 475 704				40 000	2 435 704
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 475 704				40 000	2 435 704
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	413 271				14 302	398 968
	Instal., agencement, aménagement divers	1 533 253		89 245		36 603	1 585 896
	Matériel de transport	57 776					57 776
	Matériel de bureau, mobilier	622 688		68 752		72 408	619 032
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 626 988		157 997		123 313	2 661 672
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 238		17			1 254
	Prêts et autres immobilisations financières	140 998		37 773		21 088	157 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	142 236		37 790		21 088	158 938
TOTAL		5 244 927		195 787		184 401	5 256 313

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	73 730	205 386		279 116
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	73 730	205 386		279 116
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	365 656	12 895	14 302	364 249
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 347 909	129 684	36 603	1 440 990
	Matériel de transport	32 430	9 488		41 918
	Matériel de bureau, mobilier	599 685	26 006	72 408	553 283
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 345 680	178 074	123 313	2 400 441
TOTAL		2 419 410	383 459	123 313	2 679 556

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	157 684		157 684
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 706	22 706	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	249 036	249 036	
	Taxes sur la valeur ajoutée	221 173	221 173	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 193 112	4 193 112	
	Charges constatées d'avances	97 118	97 118	
TOTAL DES CREANCES		4 940 830	4 783 146	157 684
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	200	200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	445 314	163 161	282 153	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 122 100	4 122 100		
	Personnel et comptes rattachés	505 383	505 383		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	446 676	446 676		
	Impôts sur les bénéfices	237 923	237 923		
	Taxes sur la valeur ajoutée	748 724	748 724		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 596	25 596		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	50 996	50 996		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 219 552	2 219 552		
TOTAL DES DETTES		8 802 464	8 520 312	282 153	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		235 844			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	130 000	120 000	115 000	135 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130 000	120 000	115 000	135 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 067 500	780 000	720 000	1 127 500
	Sur stocks et en-cours	65 881	83 030	65 881	83 030
	Sur comptes clients	1 911	258	1 111	1 058
	Autres	29 212	8 943	25 000	13 155
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 164 504	872 232	811 992	1 224 744
	TOTAL GENERAL	1 294 504	992 232	926 992	1 359 744
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			987 289 4 942	926 992	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	200,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	200,0000	100 000,00

Ventilation du Chiffre d'Affaires

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises	21 688 168		21 688 168
Production de Biens			
Production de Services			
Chiffres d'affaires nets	21 688 168		21 688 168

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 720 675	464 538	1 256 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(125 780)	(3 298)	(122 482)
RESULTAT COMPTABLE		1 594 895	461 240	1 133 655

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	CONSTRUCTION	13 545
	PARTICIPATION	144 110
	FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	28 443
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		186 098

ANNEXE - Élément 12

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		84	
	Ouvriers			
	TOTAL		89	

ANNEXE - Élément 6.10

PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		3 444 425
Autres créances		3 444 425
DEBIT CRED.DIV.PROD.A REC	3 440 373	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	4 052	

ANNEXE - Elément 6.11

CHARGES A PAYER

31/12/2018

Total des Charges à payer		841 330
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INT.COURSEMPRUNT ETAB.C	119	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 806	6 806
Dettes fiscales et sociales CONGES A PAYER PROV.PARTICIPAT.SALARIES AUTRES CHARG.PERS.A PAYER ORG.SOC. CHARGES A PAYER ETAT AUTRES CH. A PAYER	220 254 115 406 169 502 252 652 25 596	783 410
Autres dettes DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	50 996	50 996

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		97 118	97 118
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			97 118

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 219 552	2 219 552
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 219 552

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2018
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CAISSE D EPARGNE	314 549	169 715
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CREDIT AGRICOLE	400 000	275 481
		TOTAL	714 549	445 196

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés DETTE ACTUARIELLE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE		81 325	
		81 325	
Autres engagements INTERETS NON COURUS PRET CREDIT AGRICOLE INTERETS NON COURUS PRET CAISSE EPARGNE		1 094 2 225	
		3 319	
Total des engagements financiers (1)		84 644	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITES

Hypothèses retenues : * augmentation annuelle des salaires 1.5 %

* départ volontaire à 62 ans

* taux de rotation moyen du personnel : 10% de 16 à 50 ans

2% au-delà

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Etabli par la société **COGEST AUDIT SARL**
A l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle délibérant sur les résultats
De l'exercice clos le 31 décembre 2018

De la société

FISCHER TELECOM SAS

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 125 Rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

RC SAVERNE B 676 280 092
SIRET N° 676 280 092 00021
CODE APE : 6190Z

SAS FISCHER TELECOM
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : 125 rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FISCHER TELECOM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et dont le total du bilan s'élève à la somme de 16.518.608 euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels:

immobilisations incorporelles concernant l'amortissement des fonds de commerce ;
produits constatés d'avance.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont



considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

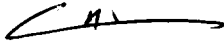
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 24 mai 2019



Commissaire aux Comptes

COGEST AUDIT SARL


Charles-René TANDE

Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER TELECOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 125 Rue du Général Gourau		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 6 7 6 2 8 0 0 9 2 0 0 0 2 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2018					
		N-1 31/12/2017					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 361 667	1 027 833	1 332 500
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	44 949	1 255	1 974
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	364 249	34 720	47 615
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 036 192	226 512	233 692
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 254	1 254	1 238
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	157 684	157 684	140 998
TOTAL (II)		BK	3 807 056	1 449 257	1 758 017		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	CREANCES	Marchandises	BT	BU	83 030	2 978 598	2 823 688
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 058	21 648	23 005
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 000	4 659 321	5 867 632
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	9 155	216 925	218 628
		Disponibilités	CF	CG		7 095 741	5 182 387
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		97 118	106 963
TOTAL (III)		CJ	15 166 595	15 069 352	14 222 302		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	20 422 908	3 904 299	16 518 608	15 980 319	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 520 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS FISCHER TELECOM			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 337 020	5 952 634
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 134 124	884 386
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	7 581 144
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	135 000	130 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	135 000	130 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	445 514	681 857
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		421 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 122 100	4 777 405
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 964 303	1 376 022
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	50 996	70 889
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 219 552	1 575 526
TOTAL (IV)		EC	8 802 464	8 903 299
Ecarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	16 518 608	15 980 319
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 520 312	8 458 104	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	200	700	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER TELECOM						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 688 168	FB		FC	21 688 168	17 749 455	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ	21 688 168	FK		FL	21 688 168	17 749 455	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	10 000	8 672	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 092 273	436 099	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 717	214	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 792 158	18 194 440	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	14 227 890	11 557 081	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(172 059)	(255 179)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 239 134	1 224 179	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	229 843	212 004	
	Salaires et traitements *					FY	3 026 799	2 672 445	
	Charges sociales (10)					FZ	1 125 132	968 236	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	383 316	202 650
							GB	780 000	
							GC	87 289	91 681
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	120 000	10 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	41 119	170 095
	Autres charges (12)					GF	21 088 462	16 853 192	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	1 703 696	1 341 248	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	26 438	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	2 285	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	26 438	30 151	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	4 942	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 517	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 459	5 646	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	16 979	24 505	
						GW	1 720 675	1 365 753	

Désignation de l'entreprise SAS FISCHER TELECOM				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	32 251			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 251			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	43 887			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	144		3 157	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	44 031		3 157	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 780)		(3 157)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	114 000		108 400	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	460 771		369 809	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 850 846		18 224 591	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 716 722		17 340 205	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 134 124		884 386	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	RC				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	165 281		129 382	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A4				
			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES		11 256				
DOT.AMORT.EXCEPT.IMMO		144				
VOL MARCHANDISES ST AVOLD		32 631				
REMBOURSEMENT SINISTRE				32 251		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

ANNEXE COMPTABLE



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 16 518 608 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 22 850 846 euros et un total charges de 21 716 722 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 134 124 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerces inscrits à l'actif du bilan ont fait l'objet d'un amortissement en cas d'existence d'une limite prévisible à l'exploitation du dit fonds :

Fonds de commerce EPINAL : 3 ans

Fonds de commerce REMIREMONT : 3 ans

Fonds de commerce COLMAR : 3 ans

Fonds de commerce SAINT AVOLD : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usage fiscales.

Installations techniques 4 à 15 ans

Matériel et outillage industriels 4 à 10 ans



Règles et Méthodes Comptables

Installations générales	4 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) :

L'entreprise a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2018, en réduction de ses charges sociales, le CICE d'un montant de 135 997 € correspondant à 6% des salaires éligibles pour l'année 2018, S'agissant d'une composante du résultat de l'exercice, ce crédit d'impôt sera affecté à l'amélioration du fonds de roulement et des capitaux de l'entreprise.

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 742.000 €.

Le règlement 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En conséquence de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des



Règles et Méthodes Comptables

normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan dans le poste "fonds commercial" et pour lesquels il n'existe aucune limite prévisible à leur exploitation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 31/12/2018 en prenant en considération les résultats générés en 2018 et en prévision pour 2019 par ces fonds de commerce.

Ce test n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

Produits constatés d'avance : poste au bilan s'élevant à 2.219.552 € au 31/12/2018

Des produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour un montant de 2.032.265 € en raison d'un risque de reversement de rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM eu égard à un contrat passé avec un assureur.

Le taux d'annulation des contrats d'assurance est de 86 % pour la période de juillet 2015 à décembre 2018. Or selon le contrat passé avec cet assureur si le taux moyen de résiliation dépasse 50 %, une partie de la rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM doit être reversée à cet assureur.

A ce jour, aucun reversement n'a eu lieu mais le risque est réel.

Il a été décidé de comptabiliser en produits constatés d'avance la rémunération perçue au titre de ce contrat pour la période de janvier 2016 à décembre 2018 soit un montant de 2.032.265 €.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 475 704				40 000	2 435 704
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 475 704				40 000	2 435 704

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	413 271				14 302	398 968
	Instal., agencement, aménagement divers	1 533 253		89 245		36 603	1 585 896
	Matériel de transport	57 776					57 776
	Matériel de bureau, mobilier	622 688		68 752		72 408	619 032
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 626 988		157 997		123 313	2 661 672

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 238		17			1 254
	Prêts et autres immobilisations financières	140 998		37 773		21 088	157 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	142 236		37 790		21 088	158 938

TOTAL	5 244 927		195 787		184 401	5 256 313
--------------	------------------	--	----------------	--	----------------	------------------



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	73 730	205 386		279 116
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	73 730	205 386		279 116
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	365 656	12 895	14 302	364 249
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 347 909	129 684	36 603	1 440 990
	Matériel de transport	32 430	9 488		41 918
	Matériel de bureau, mobilier	599 685	26 006	72 408	553 283
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 345 680	178 074	123 313	2 400 441
TOTAL		2 419 410	383 459	123 313	2 679 556

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

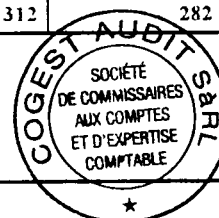


ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	157 684		157 684
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 706	22 706	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	249 036	249 036	
	Taxes sur la valeur ajoutée	221 173	221 173	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 193 112	4 193 112	
	Charges constatées d'avances	97 118	97 118	
	TOTAL DES CREANCES	4 940 830	4 783 146	157 684
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

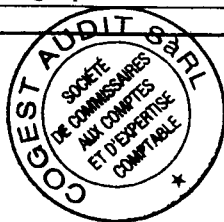
		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	200	200		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	445 314	163 161	282 153	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 122 100	4 122 100		
	Personnel et comptes rattachés	505 383	505 383		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	446 676	446 676		
	Impôts sur les bénéfices	237 923	237 923		
	Taxes sur la valeur ajoutée	748 724	748 724		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 596	25 596		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	50 996	50 996		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 219 552	2 219 552		
	TOTAL DES DETTES	8 802 464	8 520 312	282 153	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		235 844			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	130 000	120 000	115 000	135 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	130 000	120 000	115 000	135 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 067 500	780 000	720 000	1 127 500
	Sur stocks et en-cours	65 881	83 030	65 881	83 030
	Sur comptes clients	1 911	258	1 111	1 058
	Autres	29 212	8 943	25 000	13 155
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 164 504	872 232	811 992	1 224 744
	TOTAL GENERAL	1 294 504	992 232	926 992	1 359 744
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			987 289 4 942	926 992	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	200,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	200,0000	100 000,00



Ventilation du Chiffre d'Affaires

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises	21 688 168		21 688 168
Production de Biens			
Production de Services			
Chiffres d'affaires nets	21 688 168		21 688 168



ANNEXE - Élément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 720 675	464 538	1 256 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(125 780)	(3 298)	(122 482)
RESULTAT COMPTABLE		1 594 895	461 240	1 133 655

(1) après retraitements fiscaux.



ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2018

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	CONSTRUCTION	13 545
	PARTICIPATION	144 110
	FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	28 443
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS		186 098



ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		84	
	Ouvriers			
	TOTAL		89	



ANNEXE - Élément 6.10

PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		3 444 425
Autres créances		3 444 425
DEBIT .CRED.DIV.PROD.A REC	3 440 373	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	4 052	



ANNEXE - Élément 6.11

CHARGES A PAYER

		31/12/2018
Total des Charges à payer		841 330
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INT.COURUS/EMPRUNT ET AB.C	119	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 806	6 806
Dettes fiscales et sociales CONGES A PAYER PROV.PARTICIPAT.SALARIES AUTRES CHARG.PERS.A PAYER ORG.SOC. CHARGES A PAYER ET AT AUTRES CH. A PAYER	220 254 115 406 169 502 252 652 25 596	783 410
Autres dettes DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	50 996	50 996



ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		97 118	97 118
Charges constatées d'avance - FINANCIÈRES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			97 118



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			2 219 552
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 219 552	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			2 219 552



ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2018
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CAISSE D EPARGNE	314 549	169 715
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CREDIT AGRICOLE	400 000	275 481
		TO TAL	714 549	445 196



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

31/12/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés DETTE ACTUARIELLE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	81 325	
	81 325	
Autres engagements INTERETS NON COURUS PRET CREDIT AGRICOLE INTERETS NON COURUS PRET CAISSE EPARGNE	1 094 2 225	
	3 319	
Total des engagements financiers (1)	84 644	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITES

Hypothèses retenues : * augmentation annuelle des salaires 1.5 %

* départ volontaire à 62 ans

* taux de rotation moyen du personnel : 10% de 16 à 50 ans
2% au-delà